

ÉLECTIONS 2011 AU CNU

CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

Section 27 INFORMATIQUE

SGEN-CFDT : UN SYNDICAT DE PROPOSITIONS ET D'ACTIONS

NOTRE AMBITION

Vos élus veilleront à :

- **Faire adopter, faire publier et faire respecter, les critères de qualification, de promotion et d'évaluation utilisés.**

Ces critères doivent :

- **être reconnus** par la communauté universitaire de la section, tenir compte des contextes locaux (universités pluridisciplinaires, universités sous- ou sur-encadrées, petits ou grands établissements, etc.) et des spécificités thématiques ;
 - **être transparents** et inscrits dans la durée ;
 - **assurer le respect des principes communs** d'impartialité, équité et non discrimination.
- **Faire reconnaître toutes les missions** qu'exercent les enseignants-chercheurs et leur diversité, ainsi que la variété des trajectoires personnelles.
 - **Faire respecter un fonctionnement collégial.**

- **Assurer l'équilibre entre les rôles** du CNU et des établissements : promotions, congés pour recherche et conversion thématiques (CRCT), évaluations.
- **Donner une information régulière** sur les pratiques effectives de la section 27 du CNU : sur les résultats des sessions à la fois quantitatifs (comptes rendus, données statistiques) et qualitatifs (transmission des résultats d'évaluation aux enseignants-chercheurs, qui peut donner lieu à un droit de réponse, sous la forme d'un échange entre la personne évaluée et la section du CNU ou sous la forme d'une possibilité de recours).
- **Homogénéiser les pratiques** entre sections, en y travaillant au sein de la commission permanente du CNU (CP-CNU).
- **Faire que la section 27 dispose de moyens** humains, matériels et financiers, à la hauteur des nouvelles missions et ambitions du CNU, en lien avec l'ensemble des élus Sgen-CFDT.

Vos élus Sgen-CFDT en section 27 :

- **seront attentifs à l'identité de la science informatique** et de ses frontières thématiques définis de fait par les critères de qualification utilisés ;
- **défendront l'informatique en tant que science** par opposition à boîte à outils pour les besoins du moment, tout en considérant favorablement la pluridisciplinarité ;
- **prendront en compte les conditions de travail, notamment :**
 - les disparités de ressources largement aggravées par les nouveaux modes de calcul de la répartition des moyens et la mise en œuvre locale de l'autonomie ;
 - les difficultés d'accès aux contrats ANR dans certains laboratoires ;
 - les difficultés de recrutement de doctorants dans certaines universités.
 - la lourdeur des charges d'enseignement et des charges administratives selon les établissements ou les composantes.

EN SECTION 27
JE VOTE
SGEN-CFDT

Vos élus veilleront également à :

- **Concevoir le nouveau rôle d'évaluation** des enseignants-chercheurs par le CNU (instance composée en majorité d'élus) en prenant en compte la place de ceux-ci au sein de leurs équipes pédagogique, scientifique et administrative : **L'évaluation doit être pensée comme un éclairage apporté aux collègues dans l'exercice de leur métier.**
- **Prendre en compte, dans l'évaluation de l'activité « recherche »,** toutes les dimensions et toutes les formes de celle-ci (recherche fondamentale, appliquée, ...) et ne surtout pas la réduire à la bibliométrie.
- **Refuser toute dérive vers une mesure normée unique** de l'activité de recherche, les modes de communication des résultats de la recherche varient entre les domaines de l'informatique il faut le considérer.
- **Améliorer le pluralisme** au sein de la CP-CNU.

DES PROPOSITIONS POUR MIEUX EXERCER LES MISSIONS CLASSIQUES DU CNU ET RÉUSSIR LES NOUVELLES

- **La section doit énoncer et publier ses critères** pour les qualifications, pour les promotions, pour l'attribution des CRCT et pour l'évaluation.
- **Chaque dossier doit être expertisé par deux rapporteurs.**
- **La section doit veiller à la déontologie** en matière de promotion et de CRCT.
- **La commission de groupe pour les recours** relatifs aux qualifications doit bénéficier d'une publicité suffisante et ménager le temps nécessaire aux auditions et aux délibérations.



www.sgen.cfdt.fr

ÉLECTIONS AU CNU 2011

Sgen-CFDT : un syndicat de propositions et d'actions

L'APPORT D'UNE VISION SYNDICALE POUR LE NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION DU CNU

L'évaluation individuelle n'a de sens que si elle **favorise le suivi et l'évolution de carrière**, en étant **au service de l'enseignant-chercheur**. Il convient pour cela de :

- **Sortir d'une évaluation strictement disciplinaire : elle devra prendre en compte les conditions d'exercice particulières** des enseignants-chercheurs au sein de leurs équipes et dans les établissements, qui peuvent être très différentes (taux d'encadrement, environnement).
- **Faire reconnaître toutes les responsabilités des enseignants-chercheurs (collectives, administra-**

tives, pédagogiques), ainsi que tous leurs niveaux d'implication (projets collectifs, dans et hors de leurs établissements).

- **Refuser le principe de classement réducteur** par niveau de types A à D, tel qu'il existe dans d'autres cadres.
- **Promouvoir des évaluations individuelles réparties sur l'ensemble des membres élus et nommés** de la section, qui soient donc le fruit d'une discussion entre les rapporteurs et l'ensemble des membres de la section.

NOS LISTES VISENT À RESPECTER UNE REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE :

- **de la diversité des champs disciplinaires** concernés dans les sections,
 - **des établissements d'affectation** des enseignants-chercheurs,
 - **de la répartition entre les femmes et les hommes.**
- >>> Le Sgen-CFDT encourage l'implication de collègues jeunes.

ORGANISATION DU VOTE

- Scrutin de liste à la proportionnelle, au plus fort reste et **sans panachage**.
- Vote à un tour, par collège (MCF, PR), par section CNU, **par correspondance**.
- Le matériel électoral sera mis à la disposition de chaque électeur par son établissement.

Dans notre profession de foi, les désignations des personnes concernent indifféremment des femmes et des hommes.

FÉDÉRATION DES SGEN-CFDT

47-49 Avenue Simon Bolivar,
75950 Paris cedex 19, 01 56 41 51 14
suprecherche@sgen-cfdt.fr

ENGAGEMENTS DES ÉLUS SOUTENUS PAR LE SGEN-CFDT

- **Ils veilleront à la représentation de l'ensemble des thématiques** de recherche au sein de la section.
- **Ils accompagneront les candidats** pour les qualifications, les promotions, les demandes de CRCT et les évaluations.
- **Ils défendront la reconnaissance** des activités pluridisciplinaires et interdisciplinaires.
- **Ils feront circuler les informations** disponibles sur les pratiques de fonctionnement d'autres sections lorsqu'elles permettent d'améliorer le travail dans leur section.
- **Ils interviendront** pour que, au terme de son mandat, chaque section fasse le bilan des pratiques d'évaluation mises en place et des résultats obtenus.
- **Ils lutteront contre les dérives de l'auto-promotion :** l'appartenance au CNU ne doit pas favoriser l'obtention d'une promotion.
- **Ils défendront des pratiques transparentes**
 - lors de la désignation des rapporteurs et des experts par les bureaux des sections, que ce soit pour les qualifications, les promotions ou les évaluations des enseignants-chercheurs ;
 - par une circulation de l'information entre les membres du bureau et l'ensemble des membres de la section ;
 - par la désignation d'au moins deux rapporteurs pour le traitement des dossiers ;
 - par un temps suffisant consacré à l'examen de chaque dossier en session.

Votez et faites voter pour les listes Sgen-CFDT et les listes soutenues par le Sgen-CFDT

